



Appel à projets *RÉSURGENCE@CNRS CHIMIE 2025*

APPEL À CANDIDATURE

SOUTIEN AUX CHERCHEUSES/ENSEIGNANTES-CHERCHEUSES CHIMISTES APRÈS UN CONGÉ DE MATERNITÉ OU

CHERCHEUSES/ENSEIGNANTES-CHERCHEUSES ET CHERCHEURS/ENSEIGNANTS-CHERCHEURS CHIMISTES APRES UN CONGE PARENTAL

Préambule

CNRS Chimie propose aux :

- chercheuses relevant d'un laboratoire rattaché à CNRS Chimie à titre principal ou relevant des sections 11 à 16
- enseignantes-chercheuses des sections 31, 32 et 33 du CNU relevant de laboratoires rattachés à CNRS Chimie à titre principal

qui ont interrompu pendant plusieurs mois leurs activités de recherche au laboratoire en raison d'un congé pour maternité, de les aider lors de la reprise de leurs travaux scientifiques.

Les chercheuses/chercheurs et les enseignantes-chercheuses/enseignants-chercheurs ayant bénéficié d'un congé parental d'une durée égale ou supérieure à 6 mois sont également éligibles à ce soutien. Ils/elles doivent remplir les conditions mentionnées ci-dessus.

Ce soutien prendra la forme d'une somme de 10 k€ en subvention d'État (dotation à dépenser dans l'année).

Postes de dépenses éligibles :

- Achat de petit et moyen matériel/équipement et des consommables ;
- Frais liés aux missions dans le cadre d'événements scientifiques ;

Attention ! Les salaires ainsi que la gratification des stagiaires ne peuvent être pris en charge. Les frais de publication libre d'accès sont également exclus.

Procédure

Le dossier de candidature devra impérativement être déposé dans les trois mois suivant la reprise d'activité auprès de CNRS Chimie à l'adresse : gulnara.letorrivellec@cnrs.fr

Ce dossier sera examiné par un jury interne à CNRS Chimie.

Ce dossier devra contenir :

- **Le projet** (1 à 2 pages maximum) : une description du projet de recherche lors du retour en activité, de son lien avec les recherches menées avant le départ en congé de maternité ou congé parental, ainsi qu'une justification de l'utilisation prévue des moyens,
- **Un curriculum vitae** accompagné d'un résumé de la carrière scientifique et de la liste des publications et communications (format libre),
- **Un document** précisant la date envisagée d'interruption et de reprise d'activité.